

ORGANISATION DE LA FORMATION

SUIVI DE LA FORMATION

Pour atteindre les buts poursuivis, nos formateurs définissent les objectifs pédagogiques. Vous êtes ainsi accompagné.e et encadré.e durant toute la formation.

Des évaluations mensuelles permettent un suivi pédagogique important et assurent ainsi une progression mesurée de l'apprentissage.

Pour chaque projet, vous êtes évalué.e et un bulletin de notes est délivré à la fin de chaque semestre.

SUIVI ADMINISTRATIF

La session de formation débute **la semaine suivant la rentrée scolaire**. La formation dure 4 ans.

Toute demande de vacances, de congé, déclaration d'accident ou autres sont à adresser directement au GRI qui apportera le suivi nécessaire.

Le GRI est chargé de la rémunération des apprenti.e.s.

La période d'essai est de 3 mois.

Lieu et date

Signature entreprise

Signature de l'élève

**Signature du
représentant légal**
